



CORONAVIRUS - COVID 19

CORONAVIRUS



LES MESURES PRISES

REPRISE
SERVICE D'ENTRAIDE AVEC LES COMMERCANTS
POUR LES BESOINS DE PREMIERES NECESSITES



A partir du mardi 3 novembre

Pour les personnes à risques ou ne pouvant se déplacer
la mairie assurera la livraison de commandes
de denrées alimentaires passées auprès des commerçants
délivrant des produits de premières nécessités :

- Boulangerie ☎ 09.63.68.88.26
- Boucherie ☎ 04.42.57.42.22
- Epicerie ☎ 04.88.41.41.87

Les personnes désirant bénéficier de ce service **doivent passer commande par téléphone auprès de chaque commerçant la veille, pour une livraison le lendemain entre 9h et 10h.**

Un agent municipal récupèrera ainsi l'ensemble des commandes pour une **livraison au domicile des personnes concernées.**

Ce service sera assuré tous les matins 7j/7 pendant la durée du confinement lié à la COVID-19.